Informations de base

2019/2042(INS) INS - Procédure institutionnelle	Procédure terminée
Décision portant élection du Médiateur européen **Subject** 1.20.04 Médiateur européen	

Acteurs principaux

Commission européenne	**DG de la Commission**	**Commissaire**
	Secrétariat général	TIMMERMANS Frans

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
18/12/2019	Décision du Parlement	T9-0096/2019	Résumé
18/12/2019	Fin de la procédure au Parlement		
23/12/2019	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2019/2042(INS)
Type de procédure	INS - Procédure institutionnelle
Sous-type de procédure	Affaires institutionnelles
Base juridique	Règlement du Parlement EP 237
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0096/2019	18/12/2019	Résumé

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Décision 2019/2206
JO L 332 23.12.2019, p. 0016

Décision portant élection du Médiateur européen

2019/2042(INS) - 18/12/2019 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a décidé d'élire Emily O'REILLY (Irlande) à la fonction de Médiateur européen jusqu'au terme de la législature.

La Médiatrice européenne a pour mission d'enquêter sur les cas de mauvaise administration des institutions, organes, bureaux et agences de l'UE, en agissant de sa propre initiative ou sur la base de plaintes de citoyens européens.

Emily O'Reilly a été élue après trois tours de vote. Au troisième tour de scrutin, elle a obtenu le soutien de 320 députés lors d'un vote en plénière à bulletin secret.